



Pour publication immédiate : 18/05/2015

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO S'ADRESSE À LA LÉGISLATURE : LE TEMPS EST VENU D'AGIR ET DE RÉTABLIR LA CONFIANCE ENVERS LE SYSTÈME DE JUSTICE CRIMINELLE DE NEW YORK

ICYMI – Plus tôt aujourd'hui, le Gouverneur Andrew M. Cuomo a envoyé une lettre ouverte aux membres de la législature de l'État, les appelant à agir sur la question de la réforme du système de justice criminelle de New York. On peut voir la lettre en ligne [ici](#), et le texte complet est également inclus ci-dessus :

Cher membre de la législature de l'État de New York :

C'est palpable. La confiance envers notre système de justice criminel a été ébranlée dans les derniers mois. Les New-Yorkais n'ont pas à se faire rappeler par les événements de Baltimore que les relations entre la police et les communautés sont aussi délicates qu'elles sont fondamentales aux fondations de la société. Avant Freddie Gray, des morts comme celle d'Eric Garner ont soulevé des questions sur la relation entre les services de police et les communautés qu'ils desservent, particulièrement les hommes de couleur.

Le problème fondamental est l'érosion de la confiance et du respect entre la police et les communautés de couleur. Cette rupture s'est manifestée dans le cas d'Eric Garner, et dans des cas similaires dans l'État de New York, créant l'apparence d'un conflit d'intérêts entre les procureurs de district et les victimes de violence policière. J'ai rencontré tous les partis sur la question, et les sentiments sont sincères et profonds. Les familles des victimes croient que la relation entre la police et les procureurs de district fait l'objet de trop de proximité et d'interdépendance pour que les procureurs de district puissent être objectifs. Les familles des victimes croient que la solution consiste à nommer un poursuivant spécial permanent qui gèrera tous les cas de mauvaise conduite policière et remplacera automatiquement tous les procureurs des 62 districts

de l'État dans un tel cas. En tant que gouverneur, j'ai actuellement le pouvoir de nommer un poursuivant spécial par le Bureau du procureur général si je crois que l'aide est justifiée. Le procureur général s'est porté volontaire, avec le cas d'Eric Garner, pour assumer le rôle de poursuivant spécial. Les procureurs de district, eux-mêmes des poursuivants élus indépendamment, croient l'exact contraire : qu'ils peuvent faire preuve d'objectivité dans la gestion des cas impliquant une mauvaise conduite policière et qu'ils ont prouvé déjà leur objectivité. Ils sont contre la nomination d'un poursuivant spécial, y voyant l'abrogation de leurs devoirs.

Après avoir discuté avec tous les partis, j'ai proposé un ensemble de mesures législatives qui, je crois, répondent aux problèmes substantiels et au manque de confiance envers le système. Avec ma proposition, les procureurs de district reçoivent le bénéfice du doute, et ne sont pas remplacés jusqu'à ce qu'on ait une raison de soupçonner la partialité ou un méfait. Je laisserais donc de tels cas aux procureurs de district afin qu'ils les présentent à un grand jury. Je reformerais toutefois le système de grand jury en vue d'accroître la transparence en ordonnant que dans de tels cas, les directives des procureurs de district au grand jury soient divulguées au public pour qu'on connaisse les accusations qu'il envisage. Je crois que la divulgation des accusations est d'intérêt public, et que cela peut être fait d'une façon qui ne mette pas en danger le secret du processus du grand jury.

Avec ma proposition, si le grand jury ne trouve aucun projet de loi et que par conséquent aucun agent de police n'est inculpé alors qu'on peut de façon raisonnable douter de la procédure, le Gouverneur, à sa discrétion, pourrait nommer un surveillant indépendant qui pourrait à son tour revoir le cas et avoir accès à toutes les preuves et documents du grand jury. Le surveillant indépendant rapporterait au gouverneur pour l'informer si le cas a été géré de manière contraire aux règles ou s'il y a eu erreurs ou méfaits. Après un tel rapport, le gouverneur – avec le bénéfice d'un examen substantiel – pourrait prendre une décision informée et nommer un poursuivant spécial ou non. Si un poursuivant spécial a été nommé, il devrait créer un second grand jury en vue de présenter à nouveau les preuves.

Je crois que c'est là une approche équilibrée qui accorde aux procureurs de district le bénéfice du doute tout en fournissant une mesure de sécurité en cas de partialité ou de méfaits au sein du système.

Je crois également, comme les familles des victimes, qu'il faut absolument faire quelque chose, et qu'il faut faire quelque chose cette année. À cette fin, dans l'éventualité où la législature ne peut résoudre la question, j'exercerai le pouvoir qui me revient dans le cadre de la loi et, comme l'a mentionné le procureur général, nommerai

un poursuivant spécial permanent à temps plein pour tout cas dans l'État dans lequel une personne non armée est tuée en raison de mesures policières. Même si je ne crois pas que ce serait là ce qui pourrait arriver de mieux, je crois que ce serait préférable à un statu quo.

Il y en a au sein de la législature qui disent qu'il n'y a nul besoin d'agir et qu'il n'y a pas de problème. C'est de la pensée heureuse, et franchement, ils sont dans le déni. Le manque de confiance envers le système d'une aussi grande partie de la population est en soi un problème. Il n'est pas pertinent de savoir si le manque de confiance est justifié ou non, ce qu'il faut faire, c'est réagir.

Je crois que l'ensemble de réformes que j'ai proposé à la législature constitue la meilleure marche à suivre, et j'espère que la législature agira en conséquence. Mais au bout du compte, je ferai tout ce que je peux pour améliorer le système de justice, que ce soit dans la perception qu'on en a ou dans la réalité, et travaillerai à rétablir la confiance.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée,

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418